

# Règlement du concours

## "Festival Train"

### Participation

---

**Art. 1:**

Le concours "Festival Train" est une action organisée par la Société Nationale des Chemins de fer Belges, SNCB, S.A. de droit public, Direction SNCB Marketing & Sales, bureau B-M&S.15-10-14, Avenue de la Porte de Hal 40 à 1060 Bruxelles.

Apple n'est pas impliqué dans l'organisation de ce concours et n'en est pas sponsor.

**Art. 2:**

Le concours "Festival train" commence le 28 mai 2018 et se termine le 27 août 2018 inclus.

### Inscription

---

**Art. 3:**

Pour participer valablement à ce concours, le candidat doit :

- Avoir plus de 18 ans. Les mineurs d'âge peuvent participer à ce concours moyennant le consentement préalable explicite de leurs parents (ou de la personne qui exerce l'autorité parentale). Si un mineur d'âge participe à un concours, la SNCB présuppose qu'il/elle a reçu l'autorisation de ses parents ou tuteurs. La SNCB se réserve toutefois le droit de demander à tout moment la confirmation écrite de l'autorisation obtenue. Si le mineur d'âge ne peut produire cette autorisation, il lui sera interdit de participer au concours et de prétendre alors à un prix.
- Etre domicilié en Belgique
- Télécharger l'app
- S'enregistrer en suivant les différentes étapes mentionnées dans l'app
- Répondre à la question subsidiaire.
- Jouer et obtenir un score s'inscrivant dans le classement final
- Ne pas faire partie du personnel sncb ou de l'agence de communication FamousGrey

**Art. 4:**

4.1 La SNCB a le droit de supprimer la participation des candidats dont les données personnelles sont incorrectes ou incomplètes ainsi que les personnes qui participent à l'organisation du concours concerné.

Quiconque participe sans satisfaire aux conditions de participation perd automatiquement son droit à obtenir un prix, sans indemnité ni recours.

4.2 La SNCB peut, à tout temps exclure une personne – de manière définitive ou non – de la participation aux concours organisés (ou co-organisés) par la SNCB pour une période déterminée en cas d'abus, de tromperie ou de participation de mauvaise foi à un concours. De même l'usage d'obscénités entraînera l'exclusion du participant.

La SNCB se réserve alors le droit de demander au participant de restituer un prix qui aurait éventuellement déjà été remis ou d'exiger des dommages-intérêts pour le préjudice subi par la SNCB (en ce compris pour le dommage à l'image).

## Prix et Gagnants

---

### **Art. 5:**

Les participants peuvent gagner des tickets en duo pour les festivals suivants:

- Werchter Boutique, Graspop, Ed Sheeran, Couleur Café, Rock Werchter, Dour, TW Classics, Esperanzah, Reggae Geel, Pukkelpop et Laundry Day.

Seul un prix par gagnant est autorisé.

L'Organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le présent jeu dans l'éventualité d'un cas de force majeure qui rendrait impossible sa poursuite conformément aux dispositions du présent règlement.

### **Art. 6:**

Les prix remportés ne peuvent en aucun cas être échangés ou être remis en espèces. Le résultat d'un concours est contraignant et irrévocable. Il ne peut être contesté. Il est interdit de correspondre avec la SNCB ou l'(les) organisateur(s) du concours à propos du résultat et du déroulement d'un concours (par lettre, e-mail ou par téléphone). Les décisions désignant les gagnants sont définitives.

### **Art. 7:**

Parmi tous les formulaires de participation validés, les gagnants seront les participants au concours qui auront le score le plus élevé du classement au moment de la clôture du concours en fonction du nombre de prix disponibles. Si deux participants sont ex-aequo, le participant qui aura répondu correctement à la question subsidiaire ou qui s'en rapprochera le plus remportera le prix.

### **Art. 8:**

Les gagnants seront avertis personnellement par e-mail. Etant donné que les coordonnées sont communiquées par le participant lui-même, aucune contestation de non-réception ne pourra être prise en considération. Les personnes qui ne se sont pas manifestées en communiquant leurs coordonnées, après un premier e-mail et un rappel, renoncent automatiquement au prix qu'ils ont gagné. Ce prix est alors remis à la disposition de la SNCB.

## Données personnelles

---

### **Art. 9:**

SNCB garantit le respect de la vie privée du participant en respectant toutes les dispositions légales ou autres en matière de protection de la vie privée.

Toutes les données personnelles communiquées par les participants via le formulaire de participation seront conservées dans une banque de données gérée par la SNCB. Ces données peuvent être utilisées pour l'envoi de promotions ou de réductions. Ces données seront traitées de manière confidentielle.

Vous pouvez à tout moment consulter vos données personnelles, les faire rectifier ou demander à la SNCB de les effacer de ses fichiers ou de ne pas les communiquer en tout ou en partie à des tiers.

## Adaptation du règlement

---

### **Art. 10:**

En s'inscrivant, le participant adhère à toutes les dispositions du présent règlement et admet expressément en avoir pris connaissance et vouloir le respecter, en ce compris toutes modifications ultérieures qui seraient rendues nécessaires.

**Art. 11:**

Une version écrite du règlement peut être demandée à l'adresse suivante : SNCB, B-M&S.15 10-14, Avenue de la Porte de Hal 40, 1060 Bruxelles. Le demandeur accompagne sa demande d'une enveloppe suffisamment affranchie et adressée à son nom. La même adresse peut également servir pour des plaintes en rapport avec un concours donné. La procédure est identique à celle de la demande d'une version écrite du règlement.

**Art. 12:**

Excepté les demandes relatives à l'obtention du règlement et les remarques relatives à ce concours, aucune correspondance n'est entretenue sur d'autres concours ou autres activités de la SNCB.

**Art. 13:**

Toute tentative de fraude ou d'abus entraîne l'exclusion du participant. Dans ce cas, la participation au concours est annulée.

**Art. 14:**

Les cas d'espèce non prévus par les articles du présent règlement seront tranchés par le jury. Les décisions de ce dernier sont souveraines et sans appel.

## Divers

---

**Art. 15:**

Les frais encourus pour participer au concours (p.ex. la liaison internet) sont à charge du participant.

**Art. 16:**

SNCB ne peut être tenue responsable de problèmes techniques qui pourraient survenir avec le site internet ou l'app ainsi que d'une incompatibilité éventuelle entre les technologies utilisées pour le concours et les configurations hardware et/ou logiciels utilisées par le participant.

SNCB ne peut être tenue responsable de l'interruption ou de l'annulation éventuelle du concours pour des raisons indépendantes de sa volonté (notamment pour cas fortuit ou force majeure).

<b>FESTIVAL</b>	<b>BESCHRIJVING GRATIS TICKETS</b>	<b>Game app</b>
<b>Werchter Boutique, 16/06</b>	Duo ticket (1jour) (papier!)	<b>20</b>
<b>Graspop, 21-24/06</b>	Duo combi + camping (papier!) + experience	<b>4</b>
	Duo ticket (1 jour) + camping (papier!)	<b>3</b>
<b>Ed Sheeran, 1/07</b>	Duo ticket (papier!)	<b>20</b>
<b>Couleur Café, 29/06-1/07</b>	Duo ticket (1/jour)	<b>3</b>
	Duo combi + camping	<b>2</b>
<b>Rock Werchter, 5-8/07</b>	Duo ticket (22/jour, papier!)	<b>87</b>
	Duo combi + terrasse (sans camping)	<b>7</b>
<b>Dour, 11-15/07</b>	Duo ticket + camping (2/jour)	<b>6</b>
<b>TW Classic 14/07</b>	Duo ticket (papier!)	<b>21</b>
<b>Esperanzah, 3-5/08</b>	Duo ticket (1/jour)	<b>3</b>
	Duo combi (sans camping)	<b>2</b>
<b>Reggae Geel, 3-4/08</b>	Duo combi (sans camping)	<b>4</b>
<b>Pukkelpop, 15-18/08</b>	ticket (8 je 16, 8 ve 17 et 10 sa 18/08)	<b>12</b>
	VIP ticket (sa 18/08)	<b>1</b>
<b>Laundry Day, 1/09</b>	Duo ticket	<b>6</b>